

RAPPORT
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2017

Objet : Mises à disposition gratuites et exceptionnelles de salles à l'Espace Culturel L'Atrium au bénéfice du Lycée Blaise Pascal, du comité d'œuvres sociales de la Ville (MASCOT) et de l'association Sweet Orchestra

Rapporteur : Anne-Claire HAENTJENS

Les gratuités demandées sont soumises à l'approbation du Conseil municipal et correspondent la plupart du temps à des actions culturelles, avec quelques exceptions notamment pour MASCOT, le comité des œuvres sociales de la Ville.

Des demandes exceptionnelles de mise à disposition gratuite de salles de l'Espace Culturel L'Atrium ont été faites, pour le premier trimestre 2017, concernant les projets suivants :

1/ LYCEE BLAISE PASCAL - Salle Marivaux

Dans le cadre d'un projet EUREKA de la Région Auvergne Rhône-Alpes « ouverture à la citoyenneté », le Lycée Blaise Pascal a programmé mardi 31 janvier 2017, le spectacle « Grands ensembles » inscrit dans son projet intitulé « Etrange, étranger, étrangeté, regards sur l'autre et sur l'ailleurs ». Il sollicite la gratuité de la mise à disposition de la salle Marivaux pour ce spectacle.

En application des tarifs votés par le Conseil Municipal (délibération n°2016/78 du 14 décembre 2016), les frais de location sans exonération sont estimés à 260 € HT (service de 4h au tarif réduit).

2/ MASCOT – Salle Chopin et Galerie Roger Forestier

Comité des œuvres sociales des agents de la Mairie de Tassin La demi-Lune, MASCOT organise le 13 mars 2017 son assemblée générale. L'association sollicite l'occupation à titre gratuit de la salle Chopin et de la galerie Roger Forestier de L'Atrium.

En application des tarifs votés par le Conseil Municipal (délibération n°2016/78 du 14 décembre 2016), les frais de location sans exonération sont estimés à 154 € HT (108€ pour la salle Chopin + 46€ au tarif réduit, pour la Galerie Roger Forestier).

3/ SWEET ORCHESTRA – Salle Marivaux

Orchestre symphonique semi-professionnel très impliqué dans la vie tassilunoise, Sweet orchestra cherche à amener la musique symphonique auprès des publics isolés ou en difficulté. L'association organise ainsi des répétitions à la résidence de personnes âgées Beauséjour et a mis en place un projet de concert pédagogique dédié au jeune public.

Le succès du projet de concert de 2016 accueilli à L'Atrium encourage l'association à renouveler l'ouverture de leur répétition générale aux familles tassilunoises, le samedi 25 mars, dans le cadre de leur concert annuel du 26 mars dont le thème est le jazz.

A noter que la location pour le concert du dimanche 26 mars 2017 sera facturée à l'association (estimation 930 € HT). La gratuité étant demandée pour la répétition générale du 25 mars 2017.

En application des tarifs votés par le Conseil Municipal (délibération n°2016/78 du 14 décembre 2016), les frais de location sans exonération sont estimés à 910 € (service de 4h au tarif réduit, soit 260€ + service au tarif plein, soit 650€).

Ceci exposé, après avis favorable rendu à l'unanimité des membres présents ou représentés de la Commission Animation réunie le jeudi 9 mars 2017, il est proposé au Conseil municipal d'approuver les subventions indirectes par la mise à disposition gratuite de salles de l'Espace culturel L'Atrium comme suit :

- 260€ pour le Lycée Blaise Pascal, le 31 janvier 2017,
- 154€ pour l'association MASCOT, le 13 mars 2017,
- 930€ pour l'Association Sweet Orchestra, le 25 mars 2017.